

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE
COMMUNAUTE – EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 03 Juillet 2019

Le Mercredi 03 Juillet 2019 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	13
Membres du Comité de Direction suppléés :	02
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	02
Date de convocation :	26/06/2019

Etaient présents :

-**Collège des élus communautaires** : M. Michel RAFFI, M. Alain ALONSO, Mme Evelyne CALMETTE, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE, M. Christian ROCHE.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Nicolas JACQUEMIN, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR, M. Michel CABROL.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent** : M. Bruno GIMENEZ, Mme Sabine GODIN, Mme Sophie ROUDIL.

Pouvoirs :

M. François MARTY a donné pouvoir à M. Alain ALONSO et Mme Michèle COUDERC a donné pouvoir à M. Michel RAFFI.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

FINANCIER – DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Le Président expose au Comité de Direction le projet de Décision Modificative n°1 du Budget Principal sur la section de Fonctionnement.

Il convient d'inscrire des crédits au chapitre 65 – autres charges de gestion courante pour prendre en compte l'écriture de reversement au centre des Impôts des "arrondis" des montants du prélèvement à la source mis en place depuis le 01/01/2019. Les arrondis doivent faire l'objet d'une écriture spécifique.

RECETTES		DEPENSES	
		Chapitre 012 : CHARGES DE PERSONNEL	- 10 €
		-compte 6411 - Salaires	
		Chapitre 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	+ 10 €
		-compte 658 - Charges diverses de gestion courante	
Total	0		0

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide cette Décision Modificative n°1 du budget Principal.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaures

12110 CRANSAC LES THERMES

Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

Pour extrait conforme,
Publiée le 12 Juillet 2019

le Président
Michel RAFFI

Accusé de réception en préfecture
012-527955454-20190703-3_01903072019-BF
Reçu le 15/07/2019